

## DES TÉMOIGNAGES D'ACTEURS ET TÉMOINS DE CETTE PÉRIODE SUR LA CÔTE

---

Georges BERARDO

Ancien premier maître d'hôtel du Négresco de Nice et du Loews Hôtel de Monte-Carlo

Né en 1930, j'ai commencé à travailler en 1946 dans l'hôtellerie, comme commis, formé sur le tas. Retraité depuis 1990, j'ai occupé notamment les fonctions de premier maître d'hôtel pendant 29 ans au Négresco, à Nice, et au Loews Hôtel, à Monte-Carlo. J'ai pu constater au fil du temps l'évolution dans la conception de l'hôtellerie côté restauration. Le maître d'hôtel se devait de porter toute son attention au client : réception chaleureuse avec l'énoncé de son nom lorsqu'il l'avait déjà vu. En salle, c'était le spectacle avant la dégustation : les flambées, la découpe se faisaient devant lui. Les fruits se pelaient et se façonnaient agréablement. L'intéressé se sentait aimablement considéré, et ça lui plaisait. Aujourd'hui, les chefs de rang passent simplement les assiettes déjà remplies en cuisine : c'est le chef (cuisinier) qui mène le jeu. Le maître d'hôtel surveille et règle les problèmes par informatique. Auparavant, le personnel se devait d'observer une discipline très stricte : tenue vestimentaire impeccable, vérifiée par le responsable. On ne parlait pas entre nous en salle, si ce n'était pour le service. Les horaires étaient « élastiques », pas de jour de congé l'été ou en période de fêtes. Heureusement les lois sont venues : on respecte aujourd'hui les horaires et le repos hebdomadaire. Et je dirais, comme tout un chacun, que l'évolution de la société en général amène et du mieux et du moins bien.

Robert CHARVIN

Professeur émérite à l'Université de Nice-Sophia-Antipolis  
Le tourisme à Villefranche dans les années 1970

Le tourisme est « une action à la recherche du plaisir » nous indique le dictionnaire. À ce titre, il est perçu très positivement par tous, bien que les vacances soient proches de la vacance, c'est-à-dire du vide qui succède au trop-plein du quotidien laborieux. Cette poursuite du plaisir par le voyage ou la résidence dans un lieu que l'on visite est loin d'être un phénomène universel : les peuples du Sud qui vivent dans le sous-développement ne connaissent pas ce type de plaisir, si ce n'est par le spectacle que donnent les touristes venus d'ailleurs. Le tourisme est aussi un ensemble d'activités économiques qui sont, dans certains pays ou certaines régions, une ressource essentielle, du moins lorsqu'une crise grave ne le met pas en péril (par exemple, l'attentat du musée du Bardo en Tunisie en 2015). Développé à l'extrême, le tourisme peut tuer le tourisme, car la logique économique peut aller à l'encontre de celle du plaisir. C'est le cas, par exemple, lorsque l'environnement est mis en cause par une activité touristique débridée. Lorsqu'il restreint abusivement la part des autres activités

constitutives d'une économie équilibrée, il devient parasitaire. Le tourisme n'a ni la même nature ni les mêmes conséquences s'il s'agit d'un phénomène de masse (ce qui est recherché pour des motifs économiques) ou d'un mouvement restreint d'individus (ce qui permet la qualité, mais réduit la rentabilité). Se développent ainsi des formes différenciées de tourisme, certaines assurées par de grands groupes financiers atteignent un stade quasi-industriel, d'autres demeurent purement artisanales. Le tourisme n'est donc ni un bien ni un mal en soi. Il présente plusieurs facettes contradictoires et porte la marque du climat politique dominant : il y a diverses politiques touristiques de nature radicalement différente bien que la logique de la rentabilité à court terme conduise à faire disparaître par exemple des logiques davantage préoccupées de social et de développement humain. Une illustration étrangère peu connue permet de saisir les dommages collatéraux que peut provoquer un tourisme incontrôlé, abandonné à la main invisible du marché. Dans les années 1980, le tourisme en Australie a pris une grande ampleur. Des hôtels et des stations balnéaires ont été créés un peu partout. De multiples tours opérateurs ont été créés. Une partie de la population a cependant été négligée : c'est le cas des peuples aborigènes, dont ni les terres ni les valeurs n'ont été respectées. Certains équipements touristiques sont entrés en concurrence directe avec les intérêts économiques et culturels des différentes communautés aborigènes, très sommairement consultées. Ces communautés autochtones n'avaient pas les titres de propriété qu'exige le droit australien<sup>237</sup>. Certains lieux ont été réservés en priorité aux touristes alors qu'ils étaient traditionnellement des sites religieux ou des espaces d'intérêt économique (lieux de pêche, par exemple<sup>238</sup>). Pour atténuer les oppositions, les gouvernements des divers États comme le gouvernement fédéral australien se sont efforcés d'encourager les autochtones à participer à l'industrie touristique. Celle-ci a été présentée comme une véritable panacée pour les populations vivant encore dans le sous-développement. La réalité est plus complexe. Les activités des aborigènes ne peuvent rivaliser avec les entreprises qui exercent un quasi-monopole sur le tourisme. Au niveau de l'emploi, les aborigènes n'occupent que des postes peu qualifiés et très mal rémunérés (les salaires sont à peine plus élevés que les allocations chômage). Les communautés séduites par le tourisme opèrent une standardisation de leurs cultures pour répondre à la demande du marché : la culture autochtone devient un produit de consommation. Pour les autorités australiennes, l'intérêt est que la participation (même modeste) au tourisme divise les autochtones et dissout progressivement les spécificités de la culture aborigène, et notamment la perception de la notion de progrès et de qualité de la vie.

Les politiques touristiques concernant la Côte d'Azur n'ont pas été radicalement étrangères à celles pratiquées en Australie, car c'est la même logique économique qui y a toujours présidé.

La région niçoise, tardivement rattachée à la France, était particulièrement déshéritée. Lors du rattachement, l'élite locale a émigré vers Turin et n'est restée en place qu'une bourgeoisie peu éclairée, par comparaison avec celles des grandes villes françaises. Celle-ci n'était qu'à la recherche d'investisseurs extérieurs. L'immobilier et les activités touristiques sont apparus comme les facteurs les plus « faciles » pour un développement rapide. Par bonds successifs (par exemple, dans les années 1960-1970), un bétonnage massif s'est réalisé tout le long de la Côte et la part du tourisme n'a cessé d'augmenter parmi les activités économiques. La population locale a dans l'ensemble suivi les élus qui étaient censés les représenter, en acceptant de participer au type de « développement » qui semblait s'imposer, tout en tirant des bénéfices limités faute de qualification suffisante. Une évaluation (très à la mode dans les sciences économiques) sur l'impact du tourisme et de l'immobilier devrait rechercher leur coût sur les logements des autochtones, les conséquences sur la répartition entre niçois et « étrangers », selon les quartiers de la ville (comme à Marrakech, par exemple), les retombées

---

<sup>237</sup> C'est le cas, par exemple, avec l'installation d'un téléphérique (Compagnie Skyrail) passant sur les terres aborigènes dans l'État du Queensland, sans consultation de la communauté Djabugay en 1994.

<sup>238</sup> Dans le Territoire du Nord, les touristes escaladent le rocher Uluru, sans même avoir conscience de sa valeur sacrée pour les autochtones (1999).

financières effectives sur le local et celles sur les investisseurs extérieurs, le niveau des prix et des salaires (comparé à d'autres villes), les perturbations de toute nature (y compris éthiques) dues aux opérations spéculatives, etc.

Mon expérience directe concerne Villefranche-sur-Mer et l'exercice de mon mandat municipal durant les années 1970. J'ai été élu grâce à la fusion de deux listes d'opposition contre la municipalité sortante du docteur Guy Perdoncini. Celle-ci avait élaboré un projet gigantesque devant bouleverser totalement la cité. Il s'agissait d'un vaste ensemble immobilier en fond de rade (le long de la plage actuelle des Marinières) avec promenade reliant les quais et la basse corniche à hauteur du pont Saint-Jean. Un port de nautisme, comme on en construisait à l'époque tout au long de la Côte (à Saint-Jean-Cap-Ferrat et Beaulieu, par exemple) devait s'ajouter au complexe. La vieille cité villefranchoise se transformait en une ville neuve, sorte de mini-Cannes avec sa mini-Croisette et évidemment une intense circulation en bord de mer. La plage publique, une des dernières de la Côte, disparaissait. En perdant sa personnalité, Villefranche risquait de devenir une station de luxe de plus, où le mètre carré des nouveaux immeubles de bord de mer devait faire le bonheur des seuls promoteurs immobiliers (et de la banque qui en assurait le financement). C'est contre ce projet, que la nouvelle municipalité (Gilbert Bastet) trouvait délirant et destructeur, que la population s'est prononcée, nous installant du même coup à la mairie. Est venu ensuite le temps des réalisations. La citadelle était alors un lieu mort et fermé. Après de longs débats, proches de l'affrontement, entre les nouveaux élus, a été retenu un projet conduit par l'organisme de tourisme social, Tourisme et Travail. Tourisme et Travail proposait, dans le respect du cadre historique de la citadelle, un équipement hôtelier pour ses adhérents, un restaurant, une piscine, un théâtre et un cinéma. L'originalité de cette réalisation était d'être ouverte aux habitants de la Cité à la différence des clubs touristiques fermés sur eux-mêmes. L'objectif était très ambitieux : il visait à implanter le tourisme social sur la Côte, créant un fâcheux précédent ; il assurait aussi, de manière inédite, une osmose entre la population locale et les touristes ; il offrait aux habitants des activités diverses, notamment sportives et culturelles, qu'aucune municipalité n'avait pu jusque-là leur offrir. Les oppositions sont apparues avec une particulière vivacité. Le conseil général, présidé par Jacques Médecin, le préfet, le ministère se sont opposés, unanimes, au projet de Tourisme et Travail, assimilé à une entreprise quasi-subversive. La presse nationale s'est saisie de l'affaire et en tant qu'élus, j'ai dû répondre à des questions d'un pigiste du *Nouvel Observateur* (avec des photographies), dont les réponses ont été tronquées au gré de la rédaction en chef. Mais surtout, tout a été entrepris pour que la municipalité soit battue aux élections suivantes, avant que les travaux aient pu commencer (sans parler de quelques propositions corruptrices venues de divers horizons...). Ces blocages illustrent les choix locaux en matière de politique touristique : le tourisme social était assimilé à une activité réservée aux « pauvres », sans rentabilité, ne pouvant coexister avec le tourisme de luxe (souvenons-nous du projet « Nice, nouveau Las Vegas »), traditionnel sur la Côte. Le tourisme populaire, par le spectacle qu'il devait offrir, risquait être une source de répulsion pour les touristes de luxe qu'il s'agissait d'attirer.

Rien n'avait évolué durant ces années 1970 par rapport à 1936, lorsque les congés payés, accueillis à Nice par le député Virgile Barel, ont été présentés comme des barbares et des envahisseurs dangereux pour la réputation de Nice. En bref, visiter les souks dans les pays du Sud et observer la misère à l'étranger sont des activités touristiques très prisées, mais qu'il n'est pas question d'importer en France.

En fait, les activités touristiques ne remettent pas en cause la fracture sociale qui affecte tous les pays du monde, ce qui conduit à relativiser les principes d'égalité presque partout proclamés, y compris l'égalité d'accès aux loisirs, qu'il s'agisse d'une période de croissance comme dans les années 1970 ou les périodes de régression. La pathologie rejoint ici le banal.

Georges BUZZI  
Architecte DPLG<sup>239</sup>

Dans le domaine de la création architecturale, le passage de l'avant-guerre à l'après-guerre et les Trente Glorieuses représente à mes yeux, pour avoir connu ces deux périodes, un tsunami dans la façon de penser l'architecture. Frais émoulu de l'École des Beaux-Arts de Paris, élève d'Auguste Perret et sous la profonde influence des Wright, Neutra, Mies van der Rohe, Niemeyer et autre Le Corbusier, fils d'architecte, installé dans une modeste agence, je ne dirais pas que j'ai mené une glorieuse croisade pour faire triompher mes convictions, ce serait trop romantique. Mais, devant ma planche à dessin, je me suis contenté d'exprimer ma façon de voir les choses sans prétention, ni imbu d'une mission souveraine. Le monde avait changé, il était ouvert aux idées nouvelles ou tout au moins à celles que l'on jugeait telles, et sans avoir à combattre, j'ai pu travailler en harmonie avec mes convictions. Mais tout n'a pas été sans mal et le meilleur exemple a été celui de la gare maritime de Cannes, gagnée sur concours et classée aujourd'hui au patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle. Le projet une fois réalisé, l'aventure a commencé : attaques de tous côtés, articles de presse pour ou contre, certains lecteurs allant jusqu'à proposer de pendre l'architecte, mais par contre recevant l'appui de personnalités telles que Cocteau, M<sup>me</sup> Weisweler, Picasso, Pignon et de nombreux architectes. Vivre ce genre d'aventure donnait à la vie un relief passionnant : ces Trente Glorieuses ont été captivantes. J'ai eu la chance de traverser cette période où on avait quelque chose à dire et à apporter, où on pensait changer le monde. J'ai eu la chance d'être jeune diplômé à une époque où l'Europe était à reconstruire, où les offres dépassaient les demandes, où les esprits s'ouvraient à la modernité et où la liberté de conception était la bienvenue. L'époque et le lieu, la Côte d'Azur, merveilleux creuset où les grands hommes, les grands artistes et penseurs, les précurseurs venaient semer leurs graines et vivre leurs passion, une époque et un lieu. Et, « Heureux ceux qui comme nous ont fait ce beau voyage [...] ».

Jean-Lucien BONILLO  
Professeur à l'École nationale d'Architecture de Marseille,  
Directeur du Laboratoire INAMA  
*Les « Trente Glorieuses » de Georges BUZZI*

Georges Buzzi fait partie de ces professionnels de l'architecture qui ont su mettre leur enthousiasme et leur envie de modernité au diapason du dynamisme d'une époque bien nommée, les Trente Glorieuses. Son œuvre construite, à l'instar des meilleures, a provoqué parfois la polémique avant que le temps passant, elle ne soit au contraire consacrée par le regard rétrospectif et patrimonial. Il en est ainsi par exemple de la gare maritime de Cannes (1952-57), un temps menacée de destruction,

---

<sup>239</sup> Élève d'Auguste Perret, diplômé en 1950, en activité de 1950 à 1995 (trois réalisations inscrites à l'Inventaire du Patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle). Architecte consultant, chargé de mission auprès d'administrations, communes, syndicats, chambre de commerce, associations, architecte-conseil de plusieurs communes. Réalisations majeures : rectorat de Nice (concours collaboration), collèges de l'Archet et Daudet (concours collaboration), hôtel de ville de Nouméa (concours national), palais des congrès-Acropolis (collaboration) ; réalisations diverses : stations de sports d'hiver, lycées, hôpitaux-cliniques, bâtiments administratifs, industriels et scolaires, lieux de culte, immeubles résidentiels, chalets et villas, surfaces commerciales.

obtenant par la suite le label « Patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle », pour enfin entrer dans un cycle de restauration et de valorisation. Reléguées jusqu'aux années 1990 dans un purgatoire dans lequel étaient toute l'architecture et tout l'urbanisme d'une période globalement décriée, ses réalisations bénéficient aujourd'hui de ce grand chantier de réévaluation conduit sur les opérations des Trente Glorieuses par les historiens et les experts en charge du patrimoine. C'est dans ce contexte que deux autres de ses édifices majeurs ont pu bénéficier du label « Patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle ». Il s'agit de la chapelle Saint-Martin de Peille (1950-52), petit chef-d'œuvre d'inspiration futuriste et brutaliste, et, à Beuil les Launes, du chalet des époux Capron (1960), célèbres céramistes de Vallauris, dont la modernité exprime la franchise assumée des matériaux et le décor joyeux et coloré, typique de la période. Au-delà, Georges Buzzi s'est confronté avec bonheur à toutes sortes de programmes privés et publics, parfois de prestige (Acropolis, Nice 1979-85). Il est ainsi resté fidèle à une tradition de projets lyriques et utopiques à une époque où, la crise aidant, le genre était passé de mode (proposition d'urbanisme d'échelle territoriale reliant les ports de Beaulieu, Villefranche et Èze en 1992).

La principale réalité de son œuvre réside dans le fait qu'elle ne se présente pas sous la forme de la répétition systématique d'une même formule et d'une même expression, qui est le signe d'une approche égotique. La diversité de ses réponses typologiques et formelles, qui balaient un spectre allant de la modernité puriste à un néo-régional exigeant, qui sait prendre des accents rustiques et savoureux en montagne, témoigne de son souci de prise en compte des contextes et des situations de projet. C'est cette qualité et cette sensibilité qui le rapprochent de la jeune génération des architectes d'après-guerre qui a su prolonger, mais de manière critique et renouvelée, les idéaux du mouvement moderne. On pense bien sûr à l'admiration des protagonistes du Team Ten pour leurs aînés et que Georges Buzzi partage : Le Corbusier, Walter Gropius, Mies van der Rohe entre autres, mais qui fut assortie d'un droit d'inventaire. Georges Buzzi a donc su répondre avec compétence et enthousiasme, dans le temps de sa vie professionnelle, à l'horizon d'attente d'une société, certes obnubilée par le consumérisme, mais déjà soucieuse dans ses franges les plus « éclairées » d'associer modernité, identité culturelle et préservation des sites. Il a marqué de son empreinte, avec quelques édifices remarquables, le territoire des Alpes-Maritimes. Ces édifices sont parmi ceux qui désormais illustrent le mieux l'esprit des « Trente Glorieuses ».

